

## INTRODUCTION

*« Le désordre porteur d'une infinité de possibles, d'une fécondité inépuisable, est générateur de l'ordre lui-même ; il fait de celui-ci un accident, un événement »<sup>1</sup>.*

Organisé à Paris les 5 et 6 avril 2011 par l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM) en partenariat avec le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA), le séminaire sur les défis politiques et stratégiques du conflit en Somalie avait pour objectif principal de s'interroger sur la manière dont les acteurs locaux, nationaux et internationaux appréhendent les défis politiques et stratégiques du conflit somalien. Afin de répondre à cette question, les tables rondes s'organisaient autour de trois grands thèmes : l'exploration de la dimension politique du conflit à travers l'étude du lien entre les clans et le processus de construction étatique ; une identification des différents acteurs susceptibles de participer à la stabilisation de la Somalie ; et une prise en compte des défis stratégiques régionaux dans la gestion du conflit.

Etant donné que la plupart de ces problématiques étaient déjà existantes, ou pour le moins sous-jacentes, dans les années 1990, les spécialistes de la question somalienne pourront certainement considérer l'absence de caractère novateur dans la manière dont le sujet a été traité. La Somalie n'en reste pas moins un laboratoire à la fois des formes de la conflictualité

---

<sup>1</sup> G. Balandier, *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988, p.45.

## LES DEFIS POLITIQUES ET STRATEGIQUES EN SOMALIE

---

et des politiques de gestion de conflits dont il est nécessaire de continuer à tirer les enseignements. En effet, bien plus qu'identifier les facteurs et les catalyseurs de ce conflit (terrorisme, criminalité, radicalisme religieux, économie informelle, etc.), la manière dont ils interagissent à l'échelle du temps court et du long constitue toute la difficulté à trouver des solutions innovantes sans aggraver les effets néfastes au plan local, national, régional et international.

Ce séminaire proposait donc d'allier les approches académique et politico-militaire à plusieurs niveaux de connaissance, à savoir des experts confirmés et des jeunes chercheurs, avec un regard neuf, voire décalé. Réunissant les différentes contributions du séminaire, ce Cahier de l'IRSEM a pour ambition de poursuivre et d'enrichir la réflexion sur les défis que pose la Somalie. Le Professeur Frédéric Charillon, directeur de l'IRSEM et l'Ambassadeur William Bellamy, directeur du CESA, se sont félicités de cette collaboration et ont réaffirmé la nécessité d'établir une coordination à tous les niveaux pour résoudre l'impasse somalienne. Trois thématiques ressortent des différentes contributions : les perceptions du syndrome somalien depuis 2001 ; la Somalie comme laboratoire de la conflictualité régionale et les enseignements sur la construction de l'Etat.

### Les perceptions du syndrome somalien depuis 2001

Deux types de menaces sécuritaires auront finalement conduit à un regain d'intérêt pour la Somalie : le terrorisme et le développement de la piraterie. Considérant ces deux phénomènes comme des conséquences de l'effondrement de l'Etat somalien depuis les deux dernières décennies, la Communauté internationale nie encore, volontairement ou non, certaines réalités du conflit somalien. En effet, les différents textes soulignent la manière dont l'avènement de la piraterie, de l'islamisme radical ou des modes de gouvernance au Somaliland et au Puntland, sont un parfait exemple de la capacité des Somaliens à innover et à s'adapter à leur

## LES DEFIS POLITIQUES ET STRATEGIQUES EN SOMALIE

---

environnement. Si vu de l'extérieur, l'Etat dans sa forme wébérienne s'est politiquement désincarné depuis 1990, vue de l'intérieur, la société s'est réorganisée du fait d'opportunités, notamment économiques, et en référence à des formes plus traditionnelles d'autorité politique.

Sur la question des relations existant entre les identités nationales, religieuses et claniques, le texte d'Alexandra Dias Magnolia rappelle les différents éléments ayant empêché le système politique somalien de se constituer au niveau de l'Etat-nation. Il existe au moment de l'indépendance du pays, constitué d'un groupe ethnique homogène, une conception somalienne de la nation. Celle-ci est fondée sur l'idée d'une Grande Somalie réunissant les communautés de langue somali (Djibouti, dans la nouvelle Fédération Somali qui comprend le Somaliland britannique et le Somaliland italien, dans l'Ogaden en Éthiopie et dans le district nord du Kenya). Jusque-là reléguée au second plan par le projet de Grande Somalie, la rivalité entre les clans est ravivée par la défaite de la Somalie lors de la guerre d'Ogaden (1977-1978). Afin d'assurer la survie de son régime, Siad Barre manipule les liens et les antagonismes entre les clans et depuis les années 1990, la configuration des alliances ne cesse d'évoluer, donnant lieu à des changements déconcertants d'allégeances en fonction du niveau de solidarité segmentaire.

Parallèlement, la désintégration de l'État conduit à la disparition du système judiciaire et de la police. Ce vide de pouvoir politique a été comblé par une montée tant du droit coutumier (Heer) que de la loi islamique (charia). Sans pour autant revenir dans le détail sur la manière dont l'Union des tribunaux islamiques (UTI) s'est emparée du pouvoir, jouer la carte islamique a été perçue comme une opportunité pour certains dirigeants locaux afin d'obtenir des soutiens financiers et logistiques extérieurs. La lassitude face à l'anarchie et à l'impunité générale a permis à l'UTI de répondre à une certaine catégorie de la population. De même, l'opposition farouche au gouvernement fédéral de transition (GFT) et à la présence éthiopienne en Somalie a fourni un argument à l'UTI pour poursuivre ses aspirations politiques. Pragmatique, l'UTI est devenu de plus en plus extrémiste à mesure qu'il tentait de se démarquer d'un GFT créé en

## LES DEFIS POLITIQUES ET STRATEGIQUES EN SOMALIE

---

octobre 2004, soutenu par la Communauté internationale et par l’Ethiopie. Comme le rappelle Benjamin Nickels, né des cendres de l’UTI, Al-Shabaab a mené le radicalisme et le rejet de toute influence extérieure par l’UTI encore plus loin. Le début de l’année 2009 s’est avéré être une période de crise et de transition pour Al-Shabaab (nomination de l’ancien chef de l’UTI, Sharif, président du GFT et retrait des troupes somaliennes). Al-Shabaab, en tant que groupe radical nationaliste d’opposition, ayant perdu sa raison d’être, s’est radicalisé, considérant l’AMISOM (African Mission in Somalia) comme un occupant étranger et établissant des liens avec le terrorisme international (annonce officielle de son allégeance à Al Qaïda et premier attentat en juillet 2010 à Kampala). Partant de ces observations, Benjamin Nickels propose quelques pistes.

Tout d’abord, dans la mesure où l’organisation ne s’est pas développée en vase clos durant ces cinq dernières années, il serait intéressant d’évaluer les effets des mesures prises jusqu’à ce jour contre Al-Shabaab. En outre, il est essentiel d’harmoniser les objectifs des différentes priorités des parties prenantes, autrement dit définir un état final recherché. Pour les Etats-Unis, la priorité est donnée à la lutte contre la menace terroriste internationale émanant de la Somalie. L’action d’Al-Shabaab a des effets directs sur les pays proches (Kenya, Ethiopie, Yemen). Or, n’est-il pas possible d’accepter l’idée qu’Al-Shabaab règne dans le centre et le sud de la Somalie à condition que le groupe renonce au terrorisme international ? Enfin, il serait sans doute opportun d’exploiter certaines des divisions internes et pour ce faire, développer une meilleure compréhension des dynamiques, tensions et dissensions internes d’Al-Shabaab pour exploiter toutes les occasions de désagréger et d’affaiblir l’organisation, sans pour autant oublier que le terrorisme, comme la piraterie, sont aussi des réponses de la part des acteurs de la société somali à certains besoins.

Selon François Guizou, la figure du pirate s’inscrit dans une suite logique du fait du contexte de chaos et de misère dans lequel il a évolué. Phénomène médiatique majeur, la piraterie est souvent traitée de manière trop large pour nous renseigner sur l’espace d’attaque ou sur l’origine des pirates. Critiquant ces différentes représentations, en argumentant les

## LES DEFIS POLITIQUES ET STRATEGIQUES EN SOMALIE

---

logiques qui ont conduit à l'émergence de la piraterie, cet article se veut l'un des plus originaux de ce séminaire. Géographe, François Guiziou fait ressortir tout le paradoxe de la piraterie somalie, étant donné le rapport ambigu qu'entretiennent les Somalis avec leur frange littorale. En effet, l'émergence d'une activité qui n'est pourtant traditionnellement pas ancrées dans la culture locale, révèle la capacité d'innovation dont les acteurs somaliens font preuve. Ainsi, comme le souligne le texte de François Guiziou, la piraterie est-elle surtout un signe majeur que l'implosion de la Somalie n'a pas anéanti la capacité des Somaliens à concevoir un système économique. Dans cette logique, la diaspora joue aussi un rôle à part entière.

Pour Géraldine Pinauld, la diaspora somalienne a démontré sa capacité de sédimentation dans le temps. La destruction d'un sentiment national et la disparition d'un État restent les deux éléments catalyseurs d'une diaspora dont l'enjeu est la reconstruction d'une identité Somali. Partant de l'exemple de la diaspora aux Pays Bas, l'auteur décrit comment d'une communauté éclatée dans les années 1990, qui retrouve des liens fondamentaux familiaux ou claniques, naît une communauté somali qui s'homogénéise pour permettre la transmission de la culture somali aux générations vivant en exil. La vraie prise de conscience a lieu en 2000, après dix ans d'exil, les réseaux claniques servent à mettre en œuvre des projets de développement, d'éducation et de santé. La cohésion de la diaspora et la conscience diasporique ont connu leur point culminant lors de l'intervention éthiopienne en Somalie en 2006. La diaspora en tant qu'acteur aux multiples facettes loin d'être homogène, est de toute évidence un agent du changement en Somalie. Il reste encore à savoir dans quelle mesure elle peut être considérée comme un acteur de la pacification dans un contexte régional troublé.

## La Somalie, un laboratoire de la conflictualité régionale

La Somalie n'a cessé d'être un laboratoire pour les acteurs qui revendiquent un rôle en matière de paix et de sécurité. Elle s'inscrit dans une région, la Corne de l'Afrique, qui reste la plus conflictuelle du continent. Cette instabilité récurrente a conduit à une prolifération d'acteurs présents dans la zone en matière de maintien de la paix.

Dans son intervention, Yves Metayer revient sur l'option de la sécurité collective régionale pour gérer la question somalienne. En effet, dans le cadre de la mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), la question se pose de savoir si l'IGAD (Intergovernmental Authority for Development) et plus particulièrement l'Eastern Africa Stand-by Force (EASF), peuvent contribuer à la résolution de la crise. Même si le développement du multilatéralisme régional tend à placer les organisations régionales africaines au centre, la gestion du conflit somalien est une illustration des limites auxquelles les Etats membres sont confrontés : chevauchement des compétences entre les organisations (IGAD, Eastern Africa Community), compétition entre des Etats appartenant à une même organisation (Kenya, Ethiopie), manque de moyens financiers et logistiques – 9 Etats sur 13 contribuent réellement ou tout au moins en intention à l'EASF selon Yves Metayer. Dans ce contexte, la relation entre l'EASF et l'AMISOM dont le Burundi et l'Ouganda sont les principaux contributeurs, pose la question de l'articulation entre le niveau régional et continental. A cela s'ajoutent les interventions menées à titre individuel par l'Ethiopie (2006-2009) et le Kenya depuis octobre 2011. L'interventionnisme des pays frontaliers afin de limiter les effets du conflit somalien sur leur territoire témoigne également de toute l'ambiguïté de leur action. N'oublions pas que la survie de certains régimes politiques, notamment ceux dont les dirigeants politiques ont pris le pouvoir par la force, passe aussi par le soutien apporté par des Etats à des mouvements rebelles. Le recours aux guerres par procuration, dont la rivalité

## LES DEFIS POLITIQUES ET STRATEGIQUES EN SOMALIE

---

Ethiopie/Erythrée constitue l'exemple le plus révélateur, est aussi une pratique visant à assurer une certaine stabilité régionale.

Reprenant l'argument des théoriciens sur la régionalisation des conflits, Sonia le Gourellec décrit les différents réseaux (militaire, politique, économique, social) qui contribuent à la régionalisation du conflit somalien.

Au-delà d'une dimension strictement spatiale, ce que nous qualifierions dans la continuité des travaux de Roland Marchal de « système de conflits », s'inscrit dans la continuité des tendances lourdes de l'histoire de ce pays.

Partant du présupposé que la guerre modifie la manière dont les acteurs participent au fait de gouverner ou d'être gouverné comment appréhender la construction de l'Etat en Somalie ?

### Les enseignements sur la construction de l'Etat

La lecture du conflit et des formes de l'Etat en Somalie n'aura cessé d'être influencée par un prisme occidental-centré. Comme le rappelle Cyril Robinet, vingt ans de faillite de l'Etat somalien auront finalement conduit la Communauté internationale à envisager une remise en cause quant à la possibilité de construire un Etat au sens wébérien. Cette intervention remet ainsi à l'ordre du jour une question sous-jacente depuis l'effondrement du régime de Siad Barre : comment concilier des réalités qui apparaissent en premier lieu comme étant opposées, à savoir les impératifs de la Communauté internationale et les réalités somaliennes ? L'une des erreurs a été de considérer dès le départ que la singularité de la

## LES DEFIS POLITIQUES ET STRATEGIQUES EN SOMALIE

---

Somalie, à savoir n'être peuplé majoritairement que par une seule ethnie, les Somali, lui permettrait de bâtir plus facilement un Etat-nation. Or, après l'effondrement de l'Etat, traduisant l'échec de l'institutionnalisation du pouvoir politique au niveau national, les « prestations étatiques » ont été prises en charge par les clans. Les choses se compliquent donc pour la Communauté internationale pour qui la stabilité et la pacification de la Somalie ne pouvaient passer que par la restauration d'un Etat, censé être l'unique détenteur du monopole de la violence. En guise de conclusion, Cyril Robinet considère que l'objectif prioritaire devrait être la recherche d'un ordre stable plutôt que la construction d'un Etat qui jusqu'à présent a constitué un facteur aggravant de la conflictualité. La piste de la Somalie comme « système d'Etats naissant » bien plus que comme Etat failli tend davantage à faire ses preuves au regard du cas du Somaliland et du Puntland.

Selon Markus V. Hoehne, de nombreuses leçons peuvent aujourd'hui être tirées de l'expérience du Puntland et du Somaliland. Elles permettent à la fois de critiquer la notion même de *collapsed state* et de montrer que des combinaisons intéressantes entre institutions étatiques « classiques » et institutions somali « traditionnelles » sont possibles. Trois conclusions proposées par Markus V. Hoehne nous semblent parfaitement résumer son propos. Tout d'abord, la question de la légitimité locale est essentielle sachant qu'elle ne peut provenir de l'extérieur et qu'elle implique un processus de long terme et des négociations parfois difficiles entre les communautés concernées. En outre, le processus de formation de l'Etat au Somaliland et au Puntland a impliqué une variété d'acteurs (guérilleros, autorités traditionnelles et religieuses ou acteurs de la diaspora). Enfin, l'absence d'intervention à grande échelle dans les années 1990 et 2000 aura fourni l'espace nécessaire pour les populations locales du Nord de la Somalie pour « expérimenter » des variantes de l'ordre politique et de mettre en œuvre des structures stables et viables au plan local. Partant de ce constat, est-il possible d'envisager la reconstruction de la Somalie autour d'un système d'Etats, regroupant le Puntland, le Somaliland et le Sud de la Somalie ?



## LES DEFIS POLITIQUES ET STRATEGIQUES EN SOMALIE

---

Face aux nombreux effets pervers de l'interventionnisme au Sud de la Somalie est-il envisageable de fournir aux acteurs somaliens l'espace politique dont ils ont besoin sachant que la Communauté internationale devra peut-être accepter de payer le prix de certaines dérives (piraterie, terrorisme, fondamentalisme religieux) ? Toutes ces considérations rappellent finalement combien il est nécessaire de rester modeste quant à l'efficacité des solutions que nous pourrions proposer pour résoudre un conflit dont nous sommes absents. La multiplication des acteurs en Somalie (Nations unies, Union africaine, organisations régionales africaines, Union européenne, ONG) reste un indicateur de toute la difficulté à comprendre la complexité de certaines réalités locales mais aussi à innover dans leurs modes de gestion de ce conflit. Comme le rappelle Marc Fontrier, en conclusion de ce Cahier, s'il existait une solution permettant de transformer la Somalie suivant le modèle des autres États nations, il y a bien une personne, ne serait-ce qu'un sot inspiré, qui en aurait eu un jour l'idée...

Au final, l'exemple somalien reste l'un des principaux arguments quant à la nécessité d'avoir une interrogation plus poussée sur ce que recouvrent des situations perçues en premier lieu comme relevant du chaos. Continuer à penser la guerre en Somalie comme un phénomène politique est un moyen de mieux cerner l'articulation complexe entre l'ordre et le désordre.

Dr Amandine Gnanguênon, chargée d'études Afrique à l'IRSEM